

## ● Mai 1781 :

*Abrégé du cayer des délibérations de l'Assemblée générale des communautés du pays de Provence, Aix, David, 1782 (délibération de janvier 1782).*

*"Le tableau des désastres dont la grêle et les orages ont affligé la majeure partie des terroirs de cette Province pendant l'année 1780 était encore sous nos yeux. Le ciel, sensible à nos gémissements, sembloit vouloir nous consoler. Une récolte abondante flatoit l'espoir du cultivateur, et déjà nos coeurs reconnoissans nous avertissoient d'oublier nos peines passées et de bénir la main qui nous préparoit un avenir plus heureux.*

*Nos espérances ont été confondues : aux pluies bienfaisantes dont le printemps avoit enrichi nos possessions, a succédé une intempérie horrible. Les terroirs de Saint-Maximin et de Bras en ont été singulièrement frappés. Les malheureux habitans de cette contrée ont vu dans l'espace d'une heure périr tous les fruits de leurs campagnes. Les épis, au moment de leur maturité. Les vignes, la fleur des oliviers, les légumes, tout y a été subitement moissonné par une grêle monstrueuse.*

*Le cri de la douleur s'est fait entendre : la consternation du laboureur qui a vu s'échapper de ses mains le fruit de ces travaux et de ses sueurs, l'embarras du pauvre à qui la campagne n'offroit ni travail ni ressources, dans une saison où tous les bras se dirigent vers les travaux de la campagne, une indigence presque générale et absolue, faisoient appréhender une émigration. Il falloit l'arrêter. Reposons-nous en sur le zèle des administrateurs de ces deux communautés, leur vigilance patriotique sçaura bien prévenir ce coup affreux, des moyens efficaces se présenteront à leur vive sollicitude, pour calmer la douleur publique. La caisse commune, totalement épuisée par l'acquittement des impositions, leur refuse les secours qu'ils désirent, leur propre générosité, celle des citoyens vertueux auxquels ils auront communiqué les mêmes mouvemens, y suppléeront. Et d'ailleurs la ville de Saint-Maximin ne compte-t-elle pas au nombre de ses citoyens et de ses bienfaiteurs, une communauté de religieux dont la fondation signale la piété d'un de nos anciens souverains, dont la célébrité devait bien plus au germe des vertus pastorales qu'elle développe sur tout un peuple, qu'aux richesses dont elle fut dotée ? Les greniers de cette maison ont été ouverts à la misère du peuple : des distributions de pain, des secours en argent ont été prodigués à la porte du cloître. Avec quel empressement chacun des religieux s'est exproprié du montant du vestiaire qu'il reçoit annuellement, pour en soulager les familles indigentes. Le curé de Bras, avec moins de ressources, a acquis un droit égal à la reconnaissance de ses ouailles. Ces deux communautés, en la personne de leurs chefs et de leurs pasteurs, se présentèrent à l'Administration générale et lui exposèrent leur déplorable situation. Il étoit impossible de n'en pas être touché".*

Ces bonnes paroles prononcées, une lettre fut envoyée au Ministre des Finances, accompagné d'un état exact et vérifié de la situation des deux communautés. Il y eut de nouvelles demandes des procureurs du pays et l'on prêta de l'argent pour les semences : 3 000 livres à Saint-Maximin et 4 000 livres à Bras, pour les besoins les plus "pressants". Le Ministre, "malgré les besoins de l'Etat", répondit que S. M. avoit bien voulu accorder une remise de 20 000 livres, à prendre par moitié sur les impositions de 1781 et celles de 1782. La remise fut portée à 50 000 livres, "grâce aux soins et au crédit de M. l'Archevêque d'Aix".

ADBR, C 2095

L'orage du 28 mai fut ressenti à Trets [Département des Bouches-du-Rhône] comme "le plus affreux qu'on ait jamais vu dans ce pays-ci", qui "a dévasté tout le terroir et emporté presque toute la récolte et n'a laissé aucune ressource aux habitans".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



● **Eté 1781 :**

Archives Chambre de Commerce Marseille, L IX 134, Fonds Roux : Lettres de Boulouvard, d'Arles, adressées à la Maison Roux frères à Marseille.

**Arles, 13 juin 1781 :**

[saison très humide et pourtant précocité de la moisson]

*"On coupe nos blés à grand force et la moisson finira icy avec la semaine, quoiqu'on s'aperçoive bien que les blés ont souffert de l'humide qui a régné, on ne laisse pas que de se flatter d'une bonne récolte dans notre terroir. Nous croyons en effet que la production sera fort honnête. Il y aura du choix à faire parmy nos saissettes. Leur qualité ne sera pas au plus supérieure d'un peu. On saura mieux à quoy s'en tenir à cet égard".*

*Boulouvard frères [en Société].*

**Arles, 27 juin 1781 :**

*"Nos blés sont tous coupés depuis dix à douze jours. On a un peu rabattu nos espérances qu'on avoit pour la production, cependant ce blé sera encore passable dans notre terroir, pourvu que les pluies presque journalières que nous avons ne luy portent un préjudice. Quant à la qualité de nos blés, elle ne sera rien moins que belle. Nous croyons qu'en général ils seront minces & grossiers. Nos propriétaires paroissent vouloir élever ces hautes prétentions sur le prix, attendu l'idée que les récoltes de notre Province et du Languedoc sont pour ainsy dire perdues, de sorte qu'il paroît que les prix seront bien plus élevés qu'on ne l'avoit d'abord cru".*

**Arles, 4 juillet 1781 :**

*"Le tems étant enfin devenu propre aux dépiquaisons, on s'en occupe depuis quelques jours, mais il faudra du vent pour nettoyer les bleds; jusque là il ne sera pas possible de bien juger et de leur qualité et de leur production. En attendant nous ne les croyons pas bien bons, et les prix seront beaucoup plus élevés qu'on ne s'y attendoit ; les petites parties qui ont paru jusqu'à présent se sont enlevés par le besoin de la ville à 11 L. 10 s. [l'émine ? le setier ?]".*

**Arles, 6 août 1781 :**

*"Nos saissettes s'achettent toujours de 34,10 à 35 [setier] pour la qualité ordinaire et de 36 à 36,10 et 15 s. pour les plus belles de l'année qui sont très rares".*

[Les prix augmentent à Toulouse depuis "la prohibition de sortie" : augmentation d'environ 20 sols par setier. Prix de 13 L. 10 s. à 16 L. 10 s. le setier. Prix "considérablement augmenté" aussi en Bourgogne]

**Arles, 17 octobre 1781 :**

Boulouvard écrit qu'il ne s'attend pas à une "révolution" sur les prix du blé : *"nos saissettes sont sans beaucoup de demande de 12 L. à 12 L. 10 s. Nous avons trouvé les prix trop élevés pour oser y faire quelque chose pour notre compte".*

● **Septembre 1781 :**

ADBR, C 1201, Lettre du 19 octobre 1781.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



D'autres orages eurent de graves conséquences, comme celui, qualifié d' *"affreux"* par M. de Montgrand, propriétaire de la terre de La Napoule, qui se produisit l'après-midi du 17 septembre 1781, détruisant vignes, oliviers et figuiers.

ACHARD, Paul, *Notes chronologiques sur les différentes inondations dont la ville d'Avignon et les lieux environnants ont eu à souffrir*, Avignon, Typ. de F. Seguin aîné, 1873.

8 septembre 1781 : un débordement du Coulon endommage tellement le pont qui assurait les communications entre Avignon et Cavillon que sa construction est rendue inévitable.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur